



PROVINCE DE LIEGE

-
Arrondissement de WAREMME

-
Commune de Fexhe-le-Haut-Clocher

-
Enquête Publique : Les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation

-
Enquête publique

-
Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête | Les observations écrites peuvent être adressées à : |
|--------------------------------|-------------------------------|---|--|
| 04 septembre 2020 | 14 septembre 2020 | 28 octobre 2020 à 12h00 | Collège communal, rue de la Station, 27 à 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher christelle.moes.1@publilink.be |

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus, **UNIQUEMENT SUR RDV préalable auprès de Mme Moës au 04/232.21.48**

Les dossiers sont consultables également sur le site internet : enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Mme Moës.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations via l'outil cartographique prévu à cet effet mais également par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE :

| |
|---|
| Cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation Via l'outil cartographique : https://lc.cx/2t0k7iB50 Via courriel : enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables, Du SPWARNE Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES |
|---|

Fexhe, le 4 septembre 2020.

Le Directeur général

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier